



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

### ***Ovation debout ?***

L'expression est un calque de l'anglais ou tout au moins une locution pléonastique.

On lit dans *Le grand dictionnaire terminologique* de l'OQLF : « Le mot français OVATION est en lui-même assez fort pour marquer l'appréciation très enthousiaste du public. L'ajout de l'adverbe debout est souvent superflu. »

Les rédacteurs du dictionnaire Usito (Université de Sherbrooke) notent pour leur part : « On relève de très nombreuses occurrences d'ovation debout dans la presse francophone, tant nord-américaine qu'europpéenne ; cet emploi est parfois critiqué comme pléonasmé ou comme calque de l'anglais standing ovation. »

Le linguiste Pierre Cardinal commente de son côté : « En toute logique (française), on voit mal comment on pourrait ovationner quelqu'un sans se lever. *Ovation debout* et *ovationner debout* seraient [...] à considérer comme des locutions pléonastiques [...] » (*Le VocabulAide...*, 2009, p. 467).

Et le conseiller linguistique de Radio-Canada explique : « L'anglicisme standing ovation est critiqué, bien qu'il soit très courant dans toute la francophonie. Enfin, sans être franchement condamnable, le calque ovation debout est redondant puisqu'en général, les gens se lèvent spontanément lorsqu'ils acclament quelqu'un avec enthousiasme. Dans tous les cas, le mot ovation est suffisamment explicite. »

En somme, quand on ovationne un orateur ou un joueur de hockey, il est clair qu'on se lève. Pas besoin de le préciser.

Mars 2021